COMMUNE D'ILLFURTH

Envoyé en préfecture le 16/07/2025

Recu en préfecture le 16/07/2025



Publié le

Arrondissement

d'Altkirch

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des Conseillers élus

Séance ordinaire du 7 juillet 2025

DCM 2025.07.07-50

en fonction : 19 Conseillers présents 16

Sous la présidence de Monsieur Christian SUTTER, maire d'Illfurth

Etaient présents: Mesdames et Messieurs les adjoints au maire: Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Fabienne BAMOND, - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux: Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER.

Etaient absents excusés et ont donné procuration :

- Monsieur Jean WEISENHORN à Monsieur Olivier BELLOUIN
- Monsieur Pierre Paul KIENTZ à Monsieur Christian SUTTER
- Madame Régine DOLLÉ à Madame Emilie ERISMANN

Madame Danielle BUHLER a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET: LOT 12 - AVENANT Nº 1 - CET - ELECTRICITE:

Il s'agit d'une plus value pour l'ajout d'alimentations électriques, le remplacement des bornes basses par des candélabres, la fourniture des massifs pour candélabres, ainsi que la dépose et la repose de deux mats.

Montant de l'avenant : + 6 514,41 €HT, soit + 7 817,29€TTC. Soit + 9,31% de plus-value sur le montant initial du marché.

Nouveau montant du marché public :

	н.т	ттс	Plus value par rapport au montant initial
Montant initial du marché public	70 000,00	84 000,00	
Avenant nº 1	+ 6 514,41	+ 7 817,29	+9,31%
TOTAL	76 514,41	91 871,29	+ 9,31%

Il est proposé au Conseil municipal:

D'APPROUVER les termes de l'avenant n° 1 pour le LOT 12 - ELECTRICITE, D'AUTORISER Monsieur le Maire, à signer l'avenant n° 1 pour le LOT 12 - ELECTRICITE DE CHARGER Monsieur le Maire de toutes les démarches utiles à l'exécution du présent avenant.

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 pour le LOT 12 - ELECTRICITE AUTORISE Monsieur le Maire, à signer l'avenant n° 1 pour le LOT 12 - ELECTRICITE

CHARGE Monsieur le Maire, de toutes les démarches utiles à l'exécution du présent avenant.

ILLFURTH, le 8 juillet 2025

Christian SUTTER Maire d'ILLFURTH

Danielle BUHLER Adjointe au Maire